

Réf: Dossier N° 115732

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANGEOR »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SICOI 3,  
Lot SICOI LOGT 2801, Ilot BT 201 KOUMASSI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGEOR »

Objet : INSTALLATION ET VENTE D'ÉQUIPEMENT DE SECURITE ÉLECTRONIQUE, TELECOM, RÉSEAU INFORMATIQUE ET ELECTRICITE, PRESTATION DE SERVICE Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SICOI 3,  
Lot SICOI LOGT 2801, Ilot BT 201 KOUMASSI

Dirigeant(s) : M KANGA KOUAME ADOLPHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05244 du 14/06/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25897/GTCA/RC/2022 du 14/06/2022

